

OSMOZIS

Société anonyme

7 Avenue de l'Europe

34830 CLAPIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 août 2023

OSMOZIS

Société anonyme

7 Avenue de l'Europe

34830 CLAPIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 août 2023

A l'assemblée générale de la société OSMOZIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société OSMOZIS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 août 2023 s'établit à 2 459 214 euros, ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 2.5.5 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note en annexe donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

La note 2.5.6 intitulée « Frais de recherche et de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Montpellier, le 22 décembre 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Stefan Ivanov

Stefan IVANOV

1. ETATS FINANCIERS AU 31 AOUT 2023

Osmozis SA a été admise le 8 Février 2017 sur le Marché non-réglementé Alternext. Alternext est devenu Euronext Growth, le 19 juin 2017.

Compte tenu des règles applicables à Euronext Growth, Osmozis SA doit publier un rapport annuel arrêté au 31 Août 2023 couvrant la période du 1 Septembre 2022 au 31 Août 2023.

Bilan Consolidé

Actif	31/08/2023	31/08/2022
Actif immobilisé	17 570 757	16 221 125
Immobilisations incorporelles	5 636 881	5 503 354
<i>dont écart d'acquisition</i>	<i>2 459 214</i>	<i>2 459 214</i>
Immobilisations corporelles	11 567 119	9 936 913
Immobilisations financières	366 757	780 858
Participations par mise en équivalence		
Actif circulant	16 454 544	10 381 771
Stocks et en-cours		
Créances clients et comptes rattachés	3 171 893	3 152 714
Autres créances et comptes de régularisation (1)	2 639 310	2 381 575
Valeurs mobilières de placement	1 262 742	1 842 296
Disponibilités	9 380 600	3 005 186
Total Actif	34 025 301	26 602 896
(1) <i>Dont impôts différés actifs</i>	<i>1 538 862</i>	<i>1 516 944</i>

Passif	31/08/2023	31/08/2022
Capitaux propres - Part du groupe	15 676 640	8 092 031
Capital social ou individuel	4 269 146	3 175 192
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 088 556	6 299 644
Réserves	-1 382 805	-2 389 680
Résultat	701 742	1 006 875
Autres		
Intérêts minoritaires		
Provisions pour risques et charges	294 240	
Dettes	18 054 422	18 510 865
Emprunts et dettes financières	14 108 536	15 023 041
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	588 523	468 596
Autres dettes et comptes de régularisation	3 357 362	3 019 228
Total Passif	34 025 301	26 602 896

Compte de résultat Consolidé

	Notes	31/08/2023	31/08/2022
Chiffre d'affaires	note13	12 696 217	11 591 621
Production stockée	note14	2 710 430	2 541 850
Subventions d'exploitation		390 337	425 733
Reprises sur provisions		123 419	279 638
Autres produits	note 15	4 507	12 854
Autres produits d'exploitation		3 228 692	3 260 074
Achats consommés		604 091	357 479
Charges de personnel	note 18	5 522 669	5 224 239
Autres charges d'exploitation	notes 16 & 17	5 130 929	5 092 932
Impôts et taxes		181 799	186 012
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	note 19	2 896 091	2 554 604
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		1 589 330	1 436 429
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		1 589 330	1 436 429
Produits financiers		327 527	429 650
Charges financières		1 050 151	577 425
Charges et produits financiers	note 20	-722 624	-147 775
Produits exceptionnels		95	32 005
Charges exceptionnelles		63 027	97 017
Charges et produits exceptionnels	note 21	-62 932	-65 012
Impôt sur le résultat	note 22	102 032	216 767
Résultat des sociétés intégrées		701 742	1 006 875
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat d'ensemble consolidé		701 742	1 006 875
Intérêts minoritaires			
Résultat groupe		701 742	1 006 875
Résultat par action		0,29	0,47
Résultat dilué par action		0,30	0,43

Tableau de flux de trésorerie consolidé

en €		31/08/2023	31/08/2022
Résultat net consolidé		701 742	1 006 875
Résultat des sociétés mise en équivalence			
Amortissements et provisions		3 163 183	2 322 515
Variation des impôts différés		-21 918	216 523
Plus-values de cession, nettes d'impôt			
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		3 843 007	3 545 913
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation de stock			
Variation des créances clients et autres créances		273 242	-541 826
Variations des dettes fournisseurs et autres dettes		458 062	46 701
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-184 820	-588 527
Dont Intra-groupe :			
Flux net de trésorerie généré par l'activité		4 027 827	4 134 440
Acquisition d'immobilisations		-4 615 343	-4 357 356
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		415 000	323 432
Incidence des variations de périmètres			
Souscription de comptes à terme dont l'échéance est à plus de 3 mois		-2 000 000	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-6 200 343	-4 033 924
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Dividendes en intragroupe			
<i>Dont dividendes versés en intragroupe</i>			
<i>Dont dividendes reçus en intragroupe</i>			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		6 882 866	48 168
Emissions d'emprunts		3 184 788	2 897 073
Remboursements d'emprunts		-4 099 279	-2 724 860
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		5 968 375	220 381
Incidence des variations de cours des devises			
Variations de trésorerie		3 795 860	320 896
Trésorerie d'ouverture		4 847 482	4 526 585
Trésorerie de clôture		8 643 342	4 847 482

Tableau de variation des capitaux propres

En eur	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	3 167 200	2 879 339	990 436		7 036 975	
Correction des A nouveaux		13			13	
Affectation en réserves		990 436	-990 436			
Distributions de dividendes						
Variation de capital	7 992	40 176			48 168	
Résultat N-1			1 006 875		1 006 875	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N-1	3 175 192	3 909 964	1 006 875		8 092 031	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		1 006 875	-1 006 875			
Distributions de dividendes						
Variation de capital	1 093 954	5 788 912			6 882 866	
Résultat N			701 742		701 742	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N	4 269 146	10 705 751	701 742		15 676 640	

2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et tous les montants sont arrondis au millier le plus proche, sauf mention contraire.

Note 1 - Présentation du Groupe et faits marquants

1-1 Base d'établissement des comptes

Les présents états financiers consolidés comprennent Osmozis et ses filiales Osmozis Iberia et Osmozis Italia (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Osmozis est une société par actions à Conseil d'Administration, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 485 156 418. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, avenue de l'Europe — 34830 Clapiers. OSMOZIS a été introduite en Bourse sur le marché Euronext Growth à Paris en février 2017 (ISIN : FR0013231180 - Mnémonique : ALOSM).

Osmozis Iberia est une société de droit Espagnol, créée le 9 octobre 2014, au capital social de 10 000 €, dont le siège social est basé à Barcelone.

Osmozis Italia est une société de droit Italien, créée le 7 Août 2015, au capital social de 10 000 €, dont le siège social est basé à Milan.

Osmozis a pour activité « la conception, la réalisation et la commercialisation de tous biens et services dans le domaine des télécommunications systèmes et services d'accès haut débit.

1-2 Faits marquants

1.2.1 Evènements marquants de l'exercice clos le 31 août 2023

- **Souscription à de nouveaux emprunts**: Au cours de l'exercice OSMOZIS a souscrit à de nouveaux emprunts bancaires pour un montant de 3 150 K€ dont le détail est ci-dessous :
 - un emprunt a été souscrit auprès de la Société Générale pour 700 K€, sur une durée de 5 ans.
 - un emprunt a été souscrit auprès de la Société de CIC pour 750 K€, sur une durée de 5 ans.
 - un emprunt a été souscrit auprès de la Banque Populaire pour 1 000 K€, sur une durée de 7 ans
 - un emprunt a été souscrit auprès du Crédit Agricole pour 700 K€, sur une durée de 6 ans
- **Réalisation d'une augmentation de capital**: OSMOZIS a réalisé le 04 mai 2023 une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de 6 961 369,50 €, prime d'émission incluse, qui s'est traduite par la création de 679 158 actions nouvelles ordinaires de 1,48€ de valeur nominale. Le capital social a été porté en conséquence de 3 238 832 € à 4 243 985,84€.
- **Remboursement d'obligations convertibles en actions** : OSMOZIS a procédé au remboursement de 88496 obligations convertibles en actions pour un montant de 1 189 076,22 euros inclus une prime de non conversion pour 181071,39 euros.
- **Mise en place du télétravail** : La société a mis en place un accord de télétravail pour les salariés au 01 octobre 2022.
- **Politique tarifaire** : Au 1er janvier 2023, OSMOZIS a revalorisé sa grille tarifaire (+9.8%) pour la majorité des contrats existants afin de compenser l'augmentation générale des prix .
- **Politique RSE** : Dans le cadre de sa politique RSE, OSMOZIS a poursuivi sa stratégie de réduction des émissions carbone en obtenant la certification « Net Zero Contributor » ainsi que les Labels Coq vert et Coq bleu.
D'autre part , 25% des collaborateurs d'OSMOZIS ont participé à une fresque du Climat au cours de l'exercice .

Note 2 - Principe comptables et règles de consolidation

2.1 Base d'établissement des comptes

Les présents comptes consolidés couvrent l'exercice clos au 31 août 2023

2.2 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement ANC 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 6 mars 2020 actualisé. Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Le Groupe n'a pas fait le choix d'appliquer de manière rétrospective les méthodes rendues obligatoires par la parution du nouveau règlement et non déjà appliquées par le groupe.

Application des méthodes obligatoires ANC 2020-01	
Comptabilisation au bilan des contrats de crédit bail et contrats similaires	NA
Etalement des frais et primes d'émission d'emprunts	OUI
Comptabilisation à l'actif des frais de développement, des frais de création de sites internet	OUI
Comptabilisation des frais d'établissement en charges	NA
Comptabilisation à l'actif des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs	OUI
Comptabilisation des impôts différés	OUI
Elimination des écritures passées pour la seule application des législations fiscales	NA
Frais d'augmentation de capital imputés sur la prime d'émission net d'impôt (Avis CNC 2004-15, §3.5.2)	OUI
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	NA
Comptabilisation à l'actif des coûts visés aux articles 213-8,221-1 et 222-1 du PCG	OUI

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Les comptes consolidés ont été arrêtés dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

2.3 Date de clôture

L'exercice clos au 31 août 2023 a une durée de 12 mois.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent à la même date.

2.4 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- ✓ Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en

distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

- ✓ Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.
- ✓ Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur toutes les sociétés consolidées, ces dernières sont donc consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

2.5 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2.5.1 Changements de méthodes comptables

Néant

2.5.2 Changements d'estimation comptables

Néant

2.5.3 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- Et acquis à l'exercice.

Le chiffre d'affaires du Groupe est comptabilisé de la manière suivante :

- Dans le cadre des contrats dits « Partage », le Groupe commercialise des accès WiFi auprès des vacanciers sur les Campings et les Résidences de Vacances (les Sites). Les utilisateurs achètent soit une carte d'accès sur les sites soit un forfait sur le portail internet d'Osmozis. Les accès WiFi sont facturés aux vacanciers soit sous forme de forfaits en nombre de jours de connexion illimitée, soit sous forme de forfaits pour un nombre d'heures de connexion.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la consommation des heures et des jours de connexion par les utilisateurs.

Dans certains cas spécifiques, le Groupe vend le matériel WiFi et réalise l'infrastructure avec un contrat de maintenance récurrent annuel. Dans ce cas, le Groupe facture aux Sites le matériel et une prestation d'installation des équipements. Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est reconnu à la réception des installations.

- Lorsque les centres de vacances optent pour l'autre formule dite « Premium », le Groupe facture aux Sites un loyer de mise à disposition des installations WiFi. Le centre de vacances facture alors lui-même l'accès WiFi à l'utilisateur final sur la base d'un tarif qu'il définit librement. Le chiffre d'affaires correspondant au loyer de mise à disposition des installations aux Sites est reconnu lorsque le service est rendu.
- Le Groupe commercialise par ailleurs des services connectés dits SMART tels que la vidéo-surveillance sans fil, des outils de gestion technique hôtelière, des solutions d'alerte sonore et de gestion de l'eau, électricité... En général, le Groupe reste propriétaire des installations réalisées sur les Sites et les loue à ces derniers. Ces prestations sont reconnues en chiffre d'affaires lorsque le service a été rendu.

2.5.4 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation sectorielle se fait entre :

- Les ventes d'accès internet WiFi, à travers les formules « Partage » et « Premium ». Ces deux formules sont regroupées dans le même secteur car, quelle que soit la formule retenue par le Site, la prestation rendue par Osmozis est identique et réalisée avec le même matériel. Contractuellement, les Sites peuvent par ailleurs passer de la formule Partage à la formule Premium à des conditions qui permettent à Osmozis de générer des revenus supérieurs pendant la durée du contrat.
- Les prestations de services connectés (location de matériels connectés tels que les caméras de vidéo-surveillance, les serrures connectées...).

Par ailleurs, le groupe distingue 2 secteurs géographiques :

- La France, implantation d'origine du groupe ;
- Hors France, sur lequel le Groupe se développe progressivement. Au 31 août 2023, ce secteur correspond à l'Espagne et l'Italie.

2.5.5 Ecart de première consolidation

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé.

Le Groupe OSMOZIS a fait l'acquisition de 100% des parts de la société E-WI TELECOM le 24 mai 2019. Il a été constaté pour cette opération un écart d'acquisition de 1 745 391 € à la clôture. L'écart de première consolidation a été affecté en totalité en écart d'acquisition. Il a été considéré qu'il n'y avait pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe. Il ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Dépréciation

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation favorable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

La méthode d'évaluation retenue pour les tests de dépréciation est celle des flux de trésorerie futurs actualisés. Ces calculs sont effectués à partir de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 5 ans approuvés par la direction. Les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés.

Les tests de dépréciations réalisés ne font pas ressortir de perte de valeur au 31 août 2023.

2.5.6 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalables, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont portés à l'actif lorsque les projets ont une durée de réalisation supérieure à un an et que le montant de dépenses prévisibles est significatif. Ils sont composés de coûts liés spécifiquement au développement d'un produit et sont évalués à leur coût de production.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que le Groupe peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- Le Groupe a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le Groupe et portés à l'actif concernent essentiellement des projets d'innovation stratégique et technologique faisant l'objet d'un suivi annuel individualisé par projet et ayant de sérieuses chances de réussite commerciale.

Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont amortis selon le mode linéaire sur la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs. Ils sont amortis sur 5 ans.

Les frais de développement sont soumis à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, le Groupe considère des indices externes et internes tels que des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel le Groupe opère, ou une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité de l'actif pour le Groupe.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur l'exercice.

2.5.7 Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément au règlement CRC n°2004-06, les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner

selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation :

Catégorie	Mode	Durée
Prototypes	Linéaire	3 ans
Frais de développement	Linéaire	2 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements et aménagements divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

2.5.8 Titres de participation et autres immobilisations financières

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat historique. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.5.9 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas.

2.5.10 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit alors d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

2.5.11 Emprunts obligataires convertibles

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les frais relatifs à l'émission des emprunts obligataires convertibles sont enregistrés en Charges à répartir sur plusieurs exercices, et amortis sur la durée des emprunts.

Les primes de non conversion sont inscrites en engagement hors bilan.

2.5.12 Engagements de retraite

Le Groupe n'a pas opté pour la méthode de référence du règlement ANC 2020-01 : les engagements des sociétés du Groupe ne figurent pas au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Application de la convention collective de la Télécommunications ;
- Revalorisation des salaires : 3% ;
- Taux d'actualisation brute : 3.7 % ;
- Taux de rotation du personnel : 15 % ;
- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans.

Les indemnités départ à la retraite (PIDR) sont valorisées pour 50 906 € au 31 Août 2023, pour 51 419 € dans les comptes établis au 31 août 2022 en engagement hors bilan.

2.5.13 Comptabilisation des impôts différés

Conformément aux prescriptions du ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné, 25% pour la filiale espagnole, 27.90% pour la filiale italienne.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

2.5.14 Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen

pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires. Les instruments dilutifs sont les obligations convertibles en actions et les BSPCE accordées au management (Voir Note 9).

2.5.15 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments de natures exceptionnelles tels que définis par le plan comptable général.

2.5.16 Changements de méthodes comptables

Néant

2.5.17 Méthodes de référence

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence ANC 2020-01	
Provisionnement des prestations retraites et assimilés	NON

2.5.18 Dérogations

Néant

2.6 Retraitements de consolidation

Les retraitements suivants ont été effectués dans les comptes sociaux des entités du groupe :

2.6.1 Transactions intra-groupes

Les opérations réalisées entre les sociétés du Groupe et figurant dans les comptes individuels au bilan et au compte de résultat sont neutralisées dans les comptes consolidés.

2.6.2 Crédits d'impôt recherche

En application du principe général de prédominance du fond sur la forme aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au Règlement ANC 2020-01, les crédits d'impôt recherche (CIR) sont requalifiés en tant que subvention d'investissement et repris en résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement inscrits en immobilisations

Ce retraitement se justifie par la volonté du groupe de porter une approche économique, puisque le CIR n'est pas un crédit d'impôt assis sur les bénéfices, et se trouve ainsi classé en bas du compte de résultat des comptes individuels uniquement par contrainte fiscale.

Par conséquent, pour les frais de développement immobilisés (voir Note 2-5-4 – Frais de recherche et développement), le crédit impôt recherche figurant dans le poste « Impôts sur les sociétés » dans les comptes sociaux est reclassé en « subvention d'investissement » et ramené au résultat (rubrique Subventions) au même rythme que les dotations aux amortissements de frais de développement comptabilisées sur l'exercice.

La partie du CIR qui correspond aux frais de développement non amortis a été comptabilisée en « Produits constatés d'avance » dans les comptes d' Osmozis SA.

2.6.3 Frais d'émission d'emprunt

Conformément à l'article 4 du règlement ANC 2020-01, les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt.

Note 3 - Périmètre de consolidation

3.1 Organigramme au 31/08/2023



Osmozis IBERIA a été créée en 2014,

Osmozis Italia a été ouverte en 2015.

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles la société mère exerce directement un contrôle exclusif. Les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Entité	Ville (Siège social)	SIREN	31/08/2023			31/08/2022		
			% de contrôle	% d'intégration	Méthode	% de contrôle	% d'intégration	Méthode
OSMOZIS SA	CLAPIERS	485 156 418	MERE	MERE	IG	MERE	MERE	IG
OSMOZIS IBERIA (Espagne)	BARCELONE	B-66393570	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OSMOZIS ITALIA (Italie)	MILAN	MI-2074091	100%	100%	IG	100%	100%	IG

IG : Intégration globale / NC : Non Consolidée

Notes annexes aux postes de l'Actif

Note 4 - Immobilisations incorporelles

4.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition se décompose ainsi :

Valeurs Brutes €	31/08/2022	Augmentation	Diminution	Affectation Déf	Autres mouvements	31/08/2023
LOGMIS	713 823					713 823
E-WI TELECOM	1 745 391					1 745 391
TOTAL	2 459 214					2 459 214

Il a été considéré qu'il n'y avait pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition

procurera des avantages économiques au groupe.

Les tests de dépréciation réalisés ne font pas ressortir de perte de valeur au 31 août 2023.

4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations de « frais de développement » sont constituées principalement par des frais de développement qui sont liés à des projets qui sont internes pour le Groupe sur le réseau WiFi maillé et les services connectés « Smart » qui sont adaptés sur ce même réseau WiFi maillé.

Au cours de l'année 2022/2023, le groupe a engagé des frais de développement sur les projets suivants : FIRMWARE des bornes WiFi, « produit de clef connectée « OSMOKEY » et le produit d'économie d'eau et d'électricité « OsmoPowerWater ».

Les frais de développement sont amortis selon le mode linéaire sur la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs. Ils sont amortis sur 5 ans.

Les mouvements de l'exercice clos au **31 août 2022** concernant les immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles

En euros

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	2 459 214					2 459 214
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	9 660 254		1 222 234			10 882 488
Concessions, brevets et droits similaires	501 593		11 948			513 541
Fonds commercial	40 000					40 000
Autres immobilisations incorporelles	133 040		63 686	31 895		164 831
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	10 334 887		1 297 868	31 895		11 600 860

Amortissements et provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	6 804 915		1 187 283			7 992 198
Concessions, brevets et droits similaires	399 136		57 795			456 931
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	101 022		6 569			107 591
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	7 305 073		1 251 648			8 556 721

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	2 459 214					2 459 214
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	2 855 339		34 951			2 890 290
Concessions, brevets et droits similaires	102 457		-45 847			56 610
Fonds commercial	40 000					40 000
Autres immobilisations incorporelles	32 018		57 117	31 895		57 240
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	3 029 814		46 220	31 895		3 044 140

Les mouvements au **31 Août 2023** concernant les immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles

En Euros

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	2 459 214					2 459 214
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	10 882 488		1 347 296			12 229 784
Concessions, brevets et droits similaires	513 541		10 450			523 991
Fonds commercial	40 000					40 000
Autres immobilisations incorporelles	164 831		17 308			182 139
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	11 600 860		1 375 055			12 975 915
Amortissements et provisions	Clôture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	7 992 198		1 177 687			9 169 885
Concessions, brevets et droits similaires	456 931		49 060			505 991
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	107 591		14 782			122 373
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	8 556 720		1 241 528			9 798 248
Valeurs nettes	Clôture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	2 459 214					2 459 214
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	2 890 290		169 609			3 059 899
Concessions, brevets et droits similaires	56 610		-38 610			18 000
Fonds commercial	40 000					40 000
Autres immobilisations incorporelles	57 240		2 526			59 766
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelle						
Valeurs nettes	3 044 140		133 527			3 177 667
Total Immobilisations incorporelles						5 636 881

Note 5 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées essentiellement par le matériel d'installation WiFi sur les campings et les résidences de vacances mais aussi par le matériel des produits « SMART ». Conformément aux contrats commerciaux, l'installation et la mise à disposition des équipements n'entraînent aucun transfert de propriété et restent la propriété exclusive et insaisissable d'Osmozis. Les acquisitions faites entre le 1 septembre 2021 et le 31 Août 2023 sont essentiellement les composants qui rentrent dans la production des bornes et des produits « SMART ». Au 31 Août 2023, la société possède un actif immobilisé de 33 000 bornes sur la France principalement mais aussi sur l'Espagne et l'Italie, contre 32 700 bornes au 31 août 2022.

Le calcul de la production en-cours = Stock initial des produits (SI) + Production des produits (ES) – Installation des produit (SS). Ce calcul est vérifié par rapport à l'inventaire physique réalisé au 31/08/2023. Ensuite nous avons calculé le coût de production par type de bornes. Cette production en cours ne fera pas l'objet d'amortissement sur l'exercice 2022-2023 étant donné qu'elles n'ont pas été installées et mises en service.

Les mouvements au **31 Août 2022** concernant les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

Immobilisations corporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	9 584				9 584
Installations techniques, matériel, outillage	16 778 813		3 631 212		20 410 025
Autres immobilisations corporelles	378 036		57 720		435 756
Immobilisations en cours	1 264 121			597 549	666 572
Avances et acomptes					
Valeurs brutes	18 430 554		3 688 932	597 549	21 521 937

Amortissements et provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	3 970		1 144		5 114
Installations techniques, matériel, outillage	10 012 143		1 236 971		11 249 114
Autres immobilisations corporelles	300 202		30 594		330 796
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Amortissements et provisions	10 316 315		1 268 708		11 585 023

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	5 614		-1 144		4 470
Installations techniques, matériel, outillage	6 766 670		2 394 241		9 160 911
Autres immobilisations corporelles	77 834		27 126		104 960
Immobilisations en cours	1 264 121			597 549	666 572
Avances et acomptes					
Valeurs nettes	8 114 238		2 420 224	597 549	9 936 913

Les mouvements au **31 Août 2023** concernant les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

Immobilisations corporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	9 584				9 584
Installations techniques, matériel, outillage	20 410 025		3 490 602		23 900 627
Autres immobilisations corporelles	435 756		28 775		464 531
Immobilisations en cours	666 572		65 840	345 829	386 583
Avances et acomptes					
Valeurs brutes	21 521 937		3 585 217	345 829	24 761 325

Amortissements et provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	5 114		912		6 026
Installations techniques, matériel, outillage	11 249 114		1 575 914		12 825 028
Autres immobilisations corporelles	330 796		32 355		363 151
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Amortissements et provisions	11 585 023		1 609 181		13 194 205

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	4 470		-912		3 558
Installations techniques, matériel, outillage	9 160 911		1 914 688		11 075 599
Autres immobilisations corporelles	104 960		-3 580		101 380
Immobilisations en cours	666 572		65 840	345 829	386 583
Avances et acomptes					
Valeurs nettes	9 936 913		1 976 036	345 829	11 567 120

Note 6 – Immobilisations financières

Les mouvements au **31 Août 2022** concernant les immobilisations financières se présentent comme suit :

Immobilisations financières

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	1 349					1 349
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 103 301			323 432		779 869
Créances rattachées à des participations	-359					-359
Valeurs brutes	1 104 290			323 432		780 858

Provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations						
Provisions						

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	1 349					1 349
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 103 301			323 432		779 869
Créances rattachées à des participations	-359					-359
Valeurs nettes	1 104 290			323 432		780 858

La diminution des autres immobilisations financières concerne la levée de nantissement sur certains emprunts.

Les mouvements au **31 Août 2023** concernant les immobilisations financières se présentent comme suit :

Immobilisations financières

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	1 349					1 349
Prêts						
Autres immobilisations financières	779 869		899	415 000		365 768
Créances rattachées à des participations	-359					-359
Valeurs brutes	780 858		899	415 000		366 757

Provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations						
Provisions						

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	1 349					1 349
Prêts						
Autres immobilisations financières	779 869		899	415 000		365 768
Créances rattachées à des participations	-359					-359
Valeurs nettes	780 858		899	415 000		366 757

La diminution des autres immobilisations financières concerne la levée de nantissement sur un emprunt et la clôture d'un compte à terme .

Note 7 – Créances

Au **31 Août 2022**, les créances d'exploitation s'analysent comme suit :

En Euros

Valeurs brutes	Brut	Provisions	Net
Créances clients et comptes rattachés	3 194 888	-42 174	3 152 714
Actifs d'impôts différés	1 516 944		1 516 944
Autres créances	747 001		747 001
Capital souscrit, appelé et non versé			
Valeurs brutes	5 458 833	-42 174	5 416 659

* Les autres créances comprennent notamment les produits à recevoir correspondant à l'estimation du crédit d'impôt recherche et innovation pour les huit premiers mois de l'année civile 2022 pour 265 965 €.

Elles comprennent également les créances de CIRI de 2021 pour 321 923 €

La provision pour créances clients s'élève à 55 K€

Antériorité des créances clients en K€

Créances ayant une antériorité inférieure à 2 mois :	(757) K€
Créances ayant une antériorité entre 2 mois et un an :	2 563 K€
Créances ayant une antériorité à plus d'un an :	1 131 k€
Total :	2 937 K€

Outre les quelques créances donnant lieu à dépréciation, les créances à plus d'un an s'inscrivent dans le cadre des contrats Partage. Au titre de ces contrats qui ne peuvent plus être établis depuis le 1^{er} septembre 2022, Osmozis facturait au client une prestation d'installation lors de la réception par le Site. Cette prestation est payable par un acompte initial et le solde par une compensation avec les commissions que le site perçoit au fur et à mesure des ventes d'accès WiFi. La saisonnalité de l'activité étant importante, des installations non encore réglées au 31 août le seront pour l'essentiel lors de la saison suivante, soit sur la période mai à septembre N+1. La société estime qu'en moyenne les frais d'installation sont réglés sur un peu plus de 2 saisons complètes.

Au **31 Août 2023**, les créances d'exploitation s'analysent comme suit :

En Euros

Valeurs brutes	Brut	Provisions	Net
Créances clients et comptes rattachés	3 232 313	-60 420	3 171 893
Actifs d'impôts différés	1 538 862		1 538 862
Autres créances *	896 296		896 296
Capital souscrit, appelé et non versé			
Valeurs brutes	5 667 471	-60 420	5 607 051

* Les autres créances comprennent notamment les produits à recevoir correspondant à l'estimation du crédit d'impôt recherche et innovation pour les huit premiers mois de l'année civile 2023 pour 278 935 €. Elles comprennent également la créance de CIRI de 2022 pour 347 894 €.

Les clients douteux s'élèvent à 132 K€ et concerne 34 clients

Antériorité des créances clients en K€

Créances ayant une antériorité inférieure à 2 mois :	237 K€
Créances ayant une antériorité entre 2 mois et un an :	1 852 K€
Créances ayant une antériorité à plus d'un an :	1 143 K€
Total :	3 232 K€

Outre les quelques créances donnant lieu à dépréciation, les créances à plus d'un an s'inscrivent dans le cadre des contrats Partage. Au titre de ces contrats, Osmozis facturait au client une prestation d'installation lors de la réception par le Site. Cette prestation était payable par un acompte initial et le solde par une compensation avec les commissions que le site percevait au fur et à mesure des ventes d'accès WiFi. La saisonnalité de l'activité étant importante, des installations non encore réglées au 31 août le seront pour l'essentiel lors de la saison suivante, soit sur la période mai à septembre N+1.

Note 8 – Disponibilités

Au **31 Août 2022**, la trésorerie du groupe s'élève à 4 847 K€ contre 4 526 K€ au 31 Aout 2021

En Euros		
Disponibilités	31/08/2022	31/08/2021
Valeurs mobilières de placement nettes*	1 842 296	1 960 435
Disponibilités	3 005 186	2 566 151
Trésorerie active	4 847 482	4 526 586
Concours bancaires (trésorerie passive)		
Intérêts courus non échus - passif	-	-
Trésorerie passive	-	-
Trésorerie nette	4 847 482	4 526 586

*** Les valeurs mobilières de placement comprennent :**

- **Les actions propres détenues :**

Suite à son introduction en bourse, OSMOZIS SA détient 158 729 actions propres au 31/08/2022 dont 10592 actions dans le contrat de liquidité.

Compte tenu du cours en vigueur au 31/08/2022, les actions propres n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation à la clôture de l'exercice.

Eléments	Evaluation au bilan	Prix du marché
Actions propres	1 072 299	1 492 053

- **Les autres actions :**

Les autres actions sont composées du reliquat des 160 000 actions ORANGE acquises par Osmozis cours de l'exercice 2019/2020 et dont une grande partie a été revendue avant le 31 aout 2022.

Au **31 Août 2023**, la trésorerie du groupe s'élève à 10 643 K€ contre 4 847 K€ au 31 Aout 2022

Disponibilités	31/08/2023	31/08/2022
Valeurs mobilières de placement nettes	1 262 742	1 842 296
Disponibilités	9 380 600	3 005 186
Trésorerie active	10 643 342	4 847 482
Concours bancaires (trésorerie passive)		
Intérêts courus non échus - passif		
Trésorerie passive		
Trésorerie nette	10 643 342	4 847 482

Les valeurs mobilières de placement comprennent :

- **Les actions propres détenues :**

Suite à son introduction en bourse, OSMOZIS SA détient 173 211 actions propres au 31/08/2023 dont 10923 actions dans le contrat de liquidité.

Compte tenu du cours en vigueur au 31/08/2023, les actions propres n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation à la clôture de l'exercice.

Eléments	Evaluation au bilan	Prix du marché
Actions propres	1 262 742	1 870 679

- **Les autres actions :**

OSMOZIS SA ne détient plus d'autres actions au 31/08/2023, le reliquat des actions ORANGE précédemment détenues ayant été revendu en totalité au cours de l'exercice.

Notes annexes aux postes de Passif

Note 9 – Capitaux propres

Le capital de la société OSMOZIS se répartit au 31/08/2023 comme suit :

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	1,48	1 363 400	60 000		1 423 400
ACTIONS ORDINAIRES (BOURSE)	1,48	782 000	679 158		1 461 158
TOTAL		2 145 400			2 884 558

Les capitaux propres de la société OSMOZIS se répartissent au 31/08/2023 comme suit :

En Eur	Valeurs unitaires	Nombre d'actions	Total
ACTIONS ORDINAIRES	1,48	1 423 400	2 106 632
ACTIONS ORDINAIRES (BOURSE)	1,48	1 461 158	2 162 514
TOTAL CAPITAL		2 884 558	4 269 146

PRIME EMISSION BRUTE IPO	9,02	782 000	7 053 640
FRAIS EMISSION IPO NETS*			803 052
PRIME EMISSION BRUTE AUG. CAPITAL	8,77	679 158	5 956 216
FRAIS EMISSION NETS*			370 383
PRIME EMISSION BSPCE EXERCICES ANTERIEURS			49 056
PRIME EMISSION BSPCE EXERCICE			203 080

TOTAL PRIME EMISSION			12 088 556
-----------------------------	--	--	-------------------

TOTAL CAPITAL ET PRIME D'EMISSION			16 357 702
--	--	--	-------------------

*Imputation des frais d'émission nets d'impôt sur la prime d'émission

Les actions ordinaires créées (hors bourse) correspondent à l'exercice de 60 000 BSPCE au cours de l'exercice

Le nombre d'actions créées en bourse lors de l'augmentation de capital du 04 mai 2023 s'élève à 679 158.

Il existe également des titres donnant accès au capital :

- 25 650 bons ont été émis le 04/12/2017. Parmi ces 25 650 bons 5 400 ont été exercés sur l'exercice précédent. Les 20 250 bons encore exerçables au 31.08.2022 n'ont pas été exercés dans le délai maximum légal et ne peuvent plus être exercés au 31/08/2023
- 20 000 bons ont été émis le 19/10/2018. Sur les 17 000 encore exerçables au 31/08/2022, 14 000 ne sont plus exerçables au 31.08.2023 suite à l'exercice de ces BSPCE entraînant la création de 14 000 actions ordinaires nouvelles, soit 3 000 bons encore exerçables au 31/08/2023.

Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire
 Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 4,44 €, soit 1,48 € de valeur nominale et 2,96 € de prime d'émission.

- 40 000 bons ont été émis le 17/12/2018. Les 40 000 bons ont été exercés sur l'exercice entraînant la création de 40 000 actions ordinaires nouvelles.
- 30 000 bons ont été émis le 01/03/2019. Sur les 21 000 bons encore exerçables au 31.08.2022, 6 000 ne sont plus exerçables au 31.08.2023 suite à l'exercice de ces BSPCE entraînant la création de 6 000 actions ordinaires nouvelles, soit 15 000 bons encore exerçables au 31/08/2023.
 Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 8.02 €, soit 1,48 € de valeur nominale et 6,54 € de prime d'émission.
- 22 000 bons ont été émis le 21/05/2019. Parmi ces 22 000 bons, 10 000 ne sont plus exerçables au 31.08.2023 suite au départ de salariés soit 12 000 bons encore exerçables au 31.08.2023.
 Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 10.04 €, soit 1,48 € de valeur nominale et 8.56 € de prime d'émission.
- 93 500 bons ont été émis le 31/03/2020. Parmi ces 93 500 bons, 22 000 ne sont plus exerçables au 31.08.2023 suite au départ de salariés soit 71 500 bons encore exerçables au 31.08.2023.
 Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 3 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 5.45 €, soit 1,48 € de valeur nominale et 3.97 € de prime
- 15 500 bons ont été émis le 14/10/2020. 15 500 bons sont exerçables au 31/08/2023.
 Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 2 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 5.5650 €, soit 1,48 € de valeur nominale et 4.085 € de prime d'émission.
- Soit un total de 117 000 Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise.

Répartition du Capital si Exercice des BSPCE :

	31/08/2023	%	31/08/2022	%
Actions ordinaires	2 884 558	96,10%	2 145 400	91,46%
BSPCE	117 000	3,90%	200 250	8,54%
Nombre maximal d'actions	3 001 558	100%	2 345 650	100%

Note 10 – Provisions

Au cours de l'exercice clos au **31 août 2022**, le montant et les mouvements des différents comptes de provisions se présentent comme suit :

Provisions

En euros

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Clôture
Provisions pour acquisition de titres						
Provisions pour risques	129 012			129 012		0
Provisions pour impôts différés						
Provisions pour charges						
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	129 012			129 012		0
Provisions sur titres de participation						
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur créances rattachées						
Provisions sur autres titres immobilisés						
Provisions sur prêts						
Provisions sur autres immob. Financières						
PROV SUR IMMO FINANCIERES						
Provision sur valeurs mobilières	552 578			330 236		222 342
Provisions sur actions propres	10 641			10 641		0
Provisions sur comptes clients	111 003		16 644	85 473		42 174
Provisions pour charges						
PROV. POUR DEPRECIATIONS	674 222		16 644	426 350		264 516
TOTAL GENERAL	803 234		16 644	555 362		264 516

La reprise figurant en provision pour risques concerne un risque prud'homal sur l'entité OS MOZIS à hauteur de 97 K€.

Une reprise de 85 K€ est passée sur les créances clients douteuses suite au recouvrement des sommes dues auprès de deux clients.

Une reprise de 330 K€ a été constatée suite à la revente d'actions Orange.

Au cours de l'exercice clos au **31 août 2023**, le montant et les mouvements des différents comptes de provisions se présentent comme suit :

Provisions

En euros

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Clôture
Provisions pour acquisition de titres						0
Provisions pour risques						
Provisions pour impôts différés						
Provisions pour charges			294 240			294 240
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES			294 240			294 240
Provisions sur titres de participation						
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur créances rattachées						
Provisions sur autres titres immobilisés						
Provisions sur prêts						
Provisions sur autres immob. Financières						
PROV SUR IMMO FINANCIERES						
Provision sur valeurs mobilières	222 342			222 342		0
Provisions sur actions propres	0					0
Provisions sur comptes clients	42 174		35 309	17 063		60 420
Provisions pour charges						
PROV. POUR DEPRECIATIONS	264 516		35 309	239 405		60 420
TOTAL GENERAL	264 516		329 549	239 405		354 660

Une provision de 294k€ a été constituée par rapport à un futur paiement potentiel relatif à la prime de non conversion sur une partie des obligations convertibles en action.

Par ailleurs une dotation nette de reprise de 18 K€ a été constituée sur les créances clients douteuses.

Une reprise de provision de 222k€ a été constatée suite à la cession du reliquat des titres Orange précédemment détenus.

Note 11 – Emprunts et dettes financières

Les dettes Financières au **31 Août 2022** sont composées de :

Emprunts et dettes financières

En Euros

EMPRUNTS	Ouverture	Variation de Péri-mètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Emprunts obligataires convertibles	4 000 008				4 000 008
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de	10 804 206		2 856 852	2 678 232	10 982 826
Dettes financières de crédit-bail					
Concours bancaires courants					0
Emprunt en crédit-bail					
Intérêts courus sur Emprunts	46 628		40 208	46 628	40 208
Emprunts et dettes financières divers					
TOTAL GENERAL	14 850 841	0	2 897 060	2 724 860	15 023 041

Osmozis SA a souscrit à de nouveaux emprunts pour un total de 2 857k€.

- de type Prêts Garantis par l'Etat (PGE) dans le cadre des mesures d'aides aux entreprises pour faire face à la crise sanitaire lié à la Covid-19 pour un total de 807 K€ auprès de 3 banques ;
- un emprunt a été souscrit auprès de la Société Générale pour 300 K€, sur une durée de 5 ans.
- un emprunt a été souscrit auprès de la Société de CIC pour 750 K€, sur une durée de 5 ans.
- un emprunt a été souscrit auprès de la Banque Populaire pour 1 000 K€, sur une durée de 7 ans.

Echéancier des dettes financières :

En Euros

ETAT DES EMPRUNTS	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles	4 000 008		4 000 008	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de c	10 982 826	2 647 862	7 812 717	522 246
Dettes financières de crédit-bail				
Concours bancaires courants				
Emprunt en crédit-bail				
Intérêts courus sur Emprunts	40 208	40 208		
Emprunts et dettes financières divers				
TOTAL GENERAL	15 023 041	2 688 070	11 812 725	522 246

Les dettes Financières au **31 Août 2023** sont composées de

Emprunts et dettes financières

En Euros

EMPRUNTS	Ouverture	Variation de Périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Emprunts obligataires convertibles	4 000 008			1 000 005	3 000 003
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 982 826		3 150 000	3 059 067	11 073 759
Dettes financières de crédit-bail					
Concours bancaires courants	-				0
Emprunt en crédit-bail					
Intérêts courus sur Emprunts	40 208		34 775	40 208	34 775
Emprunts et dettes financières divers					
TOTAL GENERAL	15 023 041		3 184 775	4 099 280	14 108 536

Osmozis SA a souscrit à de nouveaux emprunts bancaires pour un montant de 3 150 K€ :

- un emprunt a été souscrit auprès de la Société Générale pour 700 K€, sur une durée de 5 ans.
- un emprunt a été souscrit auprès de la Société de CIC pour 750 K€, sur une durée de 5 ans.
- un emprunt a été souscrit auprès de la Banque Populaire pour 1 000 K€, sur une durée de 7 ans.
- un emprunt a été souscrit auprès du Crédit Agricole pour 700 K€, sur une durée de 6 ans

Echéancier des dettes financières :

En Euros

ETAT DES EMPRUNTS	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles	3 000 003		3 000 003	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 073 759	2 959 877	7 778 997	334 883
Dettes financières de crédit-bail				
Concours bancaires courants				
Emprunt en crédit-bail				
Intérêts courus sur Emprunts	34 775	34 775		
Emprunts et dettes financières divers				
TOTAL GENERAL	14 108 536	2 994 652	10 779 000	334 883

Les emprunts bancaires mis en place jusqu'au **31 Août 2023** sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Tableau des financements bancaires

Date de souscription	Organisme prêteur	Durée en mois	Montant à l'origine K€	Taux d'intérêts	
21/12/2016	BPI	90	300	Fixe	1,54%
29/12/2016	BPI	90	500	Fixe	1,44%
03/12/2018	BPS	90	750	Fixe	1,37%
29/03/2019	SG	66	75	Fixe	1,29%
24/04/2019	CIC	90	750	Fixe	1,38%
15/05/2019	CRA	66	750	Fixe	1,19%
30/06/2019	BPI	66	50	Fixe	1,15%
30/06/2019	BPI	96	750	Fixe	1,12%
19/11/2019	SG	66	430	Fixe	0,44%
18/01/2020	SG	66	270	Fixe	0,47%
02/10/2020	CIC	72	620	PGE	0,70%
07/10/2020	BPS	72	620	PGE	0,73%
09/11/2020	SG	60	700	Fixe	0,54%
23/11/2020	CRA	72	620	PGE	0,55%
07/12/2020	BNP	72	125	PGE	0,75%
26/02/2021	SG	72	500	PGE	0,97%
30/03/2021	BNP	72	200	PGE	0,75%
08/04/2021	BPS	72	700	PGE	0,73%
09/04/2021	CRA	72	700	PGE	0,55%
30/06/2021	BPI	66	100	Fixe	3,10%
21/12/2021	CRA	24	250	PGE	0,55%
03/01/2022	BPS	84	1 000	Fixe	1,90%
15/03/2022	SG	12	300	PGE	3,77%
17/03/2022	CRA	12	250	PGE	0,77%
17/03/2022	SG	60	300	Fixe	0,94%
25/04/2022	CIC	60	750	Fixe	1,00%
02/12/2022	BPS	84	1 000	Fixe	2,47%
03/01/2023	CRA	72	700	Fixe	4,50%
06/01/2023	SG	60	700	Fixe	3,55%
20/03/2023	CIC	60	750	Fixe	3,67%

Note 12 – Dettes d'exploitation et comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation au **31 Août 2023** s'analysent comme suit :

Dettes d'exploitation

En Euros

Valeurs brutes	31/08/2023	31/08/2022
Fournisseurs	588 523	468 596
Dettes fournisseurs	588 523	468 596
Dettes sociales	762 685	682 358
Dettes fiscales	1 077 902	979 451
Dettes sur immobilisation		
Comptes courants passif		
Autres dettes	655 543	492 738
Autres dettes d'exploitation	2 496 130	2 154 547
Total des dettes d'exploitation	3 084 653	2 623 143

dont :

A moins d'un an **3 084 653** **2 623 143**

A plus d'un an et moins de cinq ans

A plus de cinq ans

Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

Comptes de régularisation

En Euros

Actif

Valeurs en EUR	31/08/2023	31/08/2022
Charges constatées d'avance	124 900	74 894
Prime de remboursement des obligations sur emprunt obligataire		
Frais d'émission des emprunts	79 252	42 738
Total compte de régularisation	204 152	117 632
dont:		
A moins d'un an	204 152	117 632
A plus d'un an et moins de cinq ans		
A plus de cinq ans		

Passif

Valeurs en EUR	31/08/2023	31/08/2022
Chiffre d'affaires facturé d'avance		0
Produits constatés d'avance sur CIRI (Crédit d'Impôt Recherche et Innovation) comptabilisé en subvention	861 232	864 680
Total compte de régularisation	861 232	864 680
dont:		
A moins d'un an	861 232	864 680
A plus d'un an et moins de cinq ans		
A plus de cinq ans		




Notes annexes aux postes du Compte de Résultat

Note 13 – Chiffre d'affaires et information sectorielle

Chiffre d'affaires et information sectorielle

Au terme de l'exercice 2022/2023, Osmozis a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 12 696 K€, soit une augmentation de 10% par rapport à 2021-2022.

OSMOZIS - Annuel 2022-2023

Données auditées – en k€	2021-2022	2022-2023	Variation nette	
			en k€	%
 SERVICES PREMIUM D'ABONNEMENT	8 642	10 615	1 973	23%
En % du chiffre d'affaires total	75%	84%		+9 pts
Dont services IoT connectés	3 040	3 880	840	28%
Dont WiFi Premium	5 602	6 735	1 133	20%
 CONSOMMATION PERIODIQUE WIFI	2 950	2 081	- 869	-29%
En % du chiffre d'affaires total	25%	16%		-9 pts
 TOTAL GROUPE	11 592	12 696	1 104	10%

Osmozis a maintenu une dynamique de croissance tout au long de l'exercice 2022-2023, dans la continuité des deux exercices précédents déjà records, avec un chiffre d'affaires au 31 août 2023 qui atteint 12,7 M€, soit une croissance de +10% sur un an. Le chiffre d'affaires récurrent d'Osmozis atteint dorénavant 8,0 M€ pour les contrats actifs au 31 août 2023. La performance a été tirée par les **Services Premium d'abonnement**, axe central de la stratégie de déploiement commercial, qui ont connu une nouvelle croissance nette de +23% et atteint 10,6 M€ grâce notamment, avec des **Services connectés** en croissance de +28% sur un an à 3,9 M et le **WiFi Premium** qui a lui aussi progressé à +20% pour atteindre 6,7 M€. La **Consommation Périodique WiFi** a connu, comme anticipé, une baisse de 29% à 2,1M€, conformément avec la stratégie d'Osmozis visant à migrer cette consommation vers le WiFi Premium à plus forte valeur ajoutée.

Production immobilisée

Au 31 Août 2023, la production immobilisée s'élève à 2 710 K€. Ces dépenses de recherche et développement et de production de nouveaux sites sont portés à l'actif pour celles répondant aux conditions d'activation en lien avec les projets de R&D.

Note 14 – Subventions

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subvention d'exploitation à hauteur de 364 312 € au 31 Août 2023 contre 394 540 € au 31 Août 2022.

En Euros

SUBVENTIONS	31/08/2023	31/08/2022
Subventions d'exploitation	26 025	31 193
Crédit Impôt Recherche Innovation	364 312	394 540
Total	390 337	425 733

Note 15 – Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation

En Euros

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	31/08/2023	31/08/2022
Produits divers de gestion courante	4 507	12 854
Total autres produits d'exploitation	4 507	12 854

Note 16 – Autres provisions et charges d'exploitation

Autres provisions et charges d'exploitation

En Euros

AUTRES PROVISIONS ET CHARGES D'EXPLOITATION	31/08/2023	31/08/2022
Dotations aux provisions actifs circulants	-35 309	-16 644
Charges diverses de gestion courante	-12 878	-14 749
Total autres provisions et charges d'exploitation	-48 187	-31 393

Note 17 – Autres Achats et Charges Externes

Au 31 Août 2023, les dépenses enregistrées dans cette rubrique s’élèvent à 5 131 K€ et sont constituées principalement par les postes suivants :

- ✓ Les commissions sur ventes pour 2 002 K€ dans le cadre des contrats WiFi ;
- ✓ Les frais de déplacements des collaborateurs du Groupe pour 528 K€ y compris ceux des installateurs pour les nouveaux contrats WiFi Premium ;
- ✓ Les Locations Longue durée des véhicules des collaborateurs du groupe pour 235 K€ ;
- ✓ Les locations immobilières pour 323 K€ dont la location des locaux du siège social pour 290 K€.
- ✓ Les honoraires pour 458 k€ comprenant principalement la sous-traitance du support niveau 1.

Note 18 – Dépenses de Personnel

Charges de personnel	31/08/2023	31/08/2022
Salaire et traitements	4 022 772	3 798 094
Charges Sociales	1 499 897	1 426 144
Total	5 522 669	5 224 239

La masse salariale augmente sur l’exercice passant de 5 224 K€ à 5 523 K€.

A fin aout 2023, l’effectif moyen du Groupe a augmenté passant de 87 au 31/08/2022 à 91 au 31/08/2023.

Fonction	31/08/2023	31/08/2022
Président	1	1
Directeur Général	1	1
Directeur Général Adjoint	1	1
Ingénieurs R et D et système	13	11
Techniciens R et D	3	3
Installation	23	18
Ingénierie	7	6
Commercial	10	10
Production et stock	3	4
Support	17	18
Achats	1	2
RH-Administratif	8	8
Directeur Technique	1	1
Marketing	2	3
Total	91	87

Note 19 – Amortissements, provisions et transferts de charges

Au 31 Août 2023, Les principaux postes d'amortissements et de provisions sont les suivants :

Amortissements, provisions et transferts de charges

En Euros

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	31/08/2023	31/08/2022
Dotations amortissements immobilisations incorporelles	1 241 528	1 251 648
Dotations amortissements immobilisations corporelles	1 619 254	1 286 312
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	2 860 782	2 537 960
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
<i>Dotations aux provisions sur actifs circulants*</i>	35 309	16 644
Total dotations d'exploitation	2 896 091	2 554 604
Reprises aux provisions sur actif circulant	17 063	85 473
Reprises aux provisions pour risques et charges		97 000
<i>Reprises d'exploitation</i>	17 063	182 473
<i>Transferts de charges d'exploitation</i>	106 356	97 165
Total reprises et transferts de charges d'exploitation **	123 419	279 638
Total Net	-2 772 672	-2 274 966

* "Autres provisions et charges d'exploitation" figurant au niveau du compte de résultat consolidé

** "Reprises sur provisions" figurant au niveau du compte de résultat consolidé

Note 20 – Résultat financier

Au 31 août 2023, les principaux postes du résultat financier sont :

Résultat financier

En Eur

RESULTAT FINANCIER	31/08/2023	31/08/2022
Charges d'intérêts sur comptes courants		
Charges d'intérêts sur emprunts	- 364 313	- 327 555
Prime de non conversion	- 181 071	
Frais d'émission d'emprunt		
Résultat net des écarts de change	19	989
Autres produits et charges financières	- 105 360	- 160 108
Transfert de charges		
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 294 240	
Dotations aux amortissements dont prime de non conversion sur emprunt obligataire		
Reprises provision pour dépréciations des titres de participations et avances		
Dotations provision pour dépréciations des titres de participations et avances		
Reprises provision pour dépréciations des VMP	222 342	330 236
Dotations provision pour dépréciation des VMP		
Reprise pour dépréciations des actions propres détenues par Osmozis		10 641
Dotations pour dépréciations des actions propres détenues par Osmozis		
Total résultat financier	- 722 624	- 147 775

Note 21 – Résultat exceptionnel

Au 31 août 2023, les principaux postes du résultat exceptionnel sont :

Résultat exceptionnel

En Euros	31/08/2023	31/08/2022
Produits sur cession d'éléments d'actif		
Reprise sur provisions pour risques *		32 000
Produits divers	95	5
Total des produits	95	32 005
Valeur nette comptable des éléments d'actif sortis		
Dotations aux provisions pour risques *		
Charges diverses *	-63 027	-97 017
Total des charges	-63 027	-97 017
Résultat exceptionnel	-62 932	-65 012

* dont coût des ruptures de contrats de travail :
dont créances irrécouvrables :

13 464	61 467
20 716	21 923

Note 22 – Impôts

Le taux d'impôt retenu est de 25 % au 31 Août 2023 et correspond au taux moyen de la consommation des déficits reportables sur les prochains exercices.

La preuve d'impôt consiste à effectuer le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le compte de résultat consolidé et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt. Tous les impôts différés ont été comptabilisés dès lors que leur récupération est probable.

Preuve d'impôt consolidée

En EUR

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	701 742
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	701 742
Impôt réel	102 032
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	0
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	803 774
IMPOT THEORIQUE ENTITE	202 422
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-100 390
ECART IMPOT THEORIQUE GROUPE IMPOT THEORIQUE ENTITE	1 478
IMPOT THEORIQUE GROUPE	200 944
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	-98 912
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecart sur base imposées à taux différenciés	
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	
SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER	-98 912
Incidence des différences permanentes	-212 943
Utilisation déficit antérieur	-12 255
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	-98 912
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-98 912

Détail de la charge d'impôt au 31 Août 2023

La charge d'impôt différé de l'exercice s'explique par la reconnaissance d'impôts différés sur les déficits.

Charge d'impôts

En EUR

Charge d'impôt	TOTAL
Impôt exigible comptabilisé	123 950
Impôt différé comptabilisé	-21 918
Impôt réel	102 032
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC 99-02)	0
Impôt sur le résultat	102 032

Les impôts différés se ventilent comme suit :

Ventilation des impôts différés	Base	Montant
Impôts différés actif sur déficit - France	87 673	-21 918
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC 99-02)		0
Impôts différés sur déficit - Italie		
Impôts différés sur déficit - Espagne		

Note 23 – Résultat par action

Le calcul du résultat par action et du résultat dilué par action est présenté dans le tableau suivant :

Résultat par action

En EUR	31/08/2023	31/08/2022
Résultat net part du groupe	701 742	1 006 875
Nombre moyen pondéré d'actions	2 403 849	2 145 400
dont Actions propres détenus par Osmozis France	173 211	158 729
Résultat par action	0,29	0,47
Nombre d'obligations convertibles en actions	265 487	353 983
Nombre de Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise	117 000	200 250
Nombre maximal d'actions	2 786 336	2 345 650
Résultat dilué par action	0,30	0,43

Note 24 – Parties liées

Parties liées	Nature de la relations avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations
SCI Coccinelle	Bail commercial		
	- dépôts et cautionnements	48 200	
	- loyers	290 952	
SAS ROUGE	Compte courant	0	
SAS FONDATYS 92	Compte courant	0	

Note 25 – Rémunération des dirigeants

Les rémunérations versées par Osmozis aux dirigeants sont présentées ci-dessous

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Gérard TREMBLAY Président Directeur Général		
	Exercice 2023	Exercice 2022
Rémunérations brutes chargées dues au titre de l'exercice	162 342	162 096
<i>dont charges patronales</i>	48 376	48 128
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		NA
Valorisation des actions attribuées gratuitement		NA
Total	162 342	162 096

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Yves BOULOT Directeur Général Délégué		
	Exercice 2023	Exercice 2022
Rémunérations brutes chargées dues au titre de l'exercice	161 291	161 014
<i>dont charges patronales</i>	47 328	47 052
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		NA
Valorisation des actions attribuées gratuitement		NA
Total	161 291	161 014

Note 26 – Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe OSMOZIS se caractérisent par :

- L'émission et la souscription de 20 250 BSPCE en date du 04/12/2017. Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur émission. Voir la note 9.
- L'émission et la souscription de 17 000 BSPCE en date du 19/10/2018. Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur émission. Voir la note 9.
- L'émission et la souscription de 40 000 BSPCE en date du 17/12/2018. Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur émission. Voir la note 9.
- L'émission et la souscription de 21 000 BSPCE en date du 01/03/2019. Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur émission. Voir la note 9.
- L'émission et la souscription de 12 000 BSPCE en date du 21/05/2019. Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur émission. Voir la note 9.
- L'émission et la souscription de 7 450 BSPCE en date du 31/03/2020. Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 3 ans à compter de leur émission. Voir la note 9.
- L'émission et la souscription de 15 500 BSPCE en date du 14/10/2020. Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire.

Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 2 ans à compter de leur émission. Voir la note 9.

- Un engagement de garantie d'actif et de passif, a été conclu avec les anciens actionnaires d'EWI TELECOM. L'obligation d'indemnisation court jusqu'au 30/09/2022, à l'exception des redressements fiscaux ou sociaux qui court jusqu'au 31 janvier 2023. Le seuil de déclenchement de la garantie est fixé à 15 K€ et le plafond global à 450 K€. Une garantie de première demande de 250 K€ a été donnée par les cessionnaires.
- Les indemnités départ à la retraite (PIDR) sont valorisées pour 50 906 € au 31 Août 2023, pour 51 419 € dans les comptes établis au 31 août 2022.
- Ci-dessous les dettes garanties par des sûretés réelles :

Emprunt du	:	21/12/2016
Montant initial de cette garantie	:	15 000
Montant restant dû en capital	:	60 000
Date de fin d'échéance de la garantie	:	31/12/2023 + 6 mois report Covid
Nature de la sureté réelle	:	gage espèces
Emprunt du	:	27/12/2016
Montant initial de cette garantie	:	25 000
Montant restant dû en capital	:	100 000
Date de fin d'échéance de la garantie	:	31/12/2023 + 6 mois report Covid
Nature de la sureté réelle	:	gage espèces
Emprunt du	:	10/01/2019
Montant initial de cette garantie	:	600 000
Montant restant dû en capital	:	315 637
Date de fin d'échéance de la garantie	:	10/12/2025 + 6 mois report Covid
Nature de la sureté réelle	:	Caution de Fonds Europ. Invest.
Emprunt du	:	15/05/2019
Montant initial de cette garantie	:	750 000
Montant restant dû en capital	:	346 138
Date de fin d'échéance de la garantie	:	15/04/2026 + 6 mois report Covid
Nature de la sureté réelle	:	Nantissement du fonds de commerce
Emprunt du	:	01/07/2019
Montant initial de cette garantie	:	750 000
Montant restant dû en capital	:	208 322
Date de fin d'échéance de la garantie	:	01/06/2024 + 6 mois report Covid

Nature de la sureté réelle	:	Nantissement du fonds de commerce
Emprunt du	:	19/10/2019
Montant initial de cette garantie	:	123 000
Montant restant dû en capital	:	152 323
Date de fin d'échéance de la garantie	:	19/11/2024 + 6 mois report Covid
Nature de la sureté réelle	:	nantissement de compte à terme

Emprunt du	:	20/12/2019
Montant initial de cette garantie	:	77 000
Montant restant dû en capital	:	104 769
Date de fin d'échéance de la garantie	:	18/01/2025 + 6 mois report Covid
Nature de la sureté réelle	:	nantissement de compte à terme

Emprunt du	:	09/11/2020
Montant initial de cette garantie	:	200 000
Montant restant dû en capital	:	317 339
Date de fin d'échéance de la garantie	:	28/11/2025
Nature de la sureté réelle	:	nantissement de compte à terme

Emprunt du	:	03/01/2022
Montant initial de cette garantie	:	700 000
Montant restant dû en capital	:	785 296
Date de fin d'échéance de la garantie	:	03/01/2029
Nature de la sureté réelle	:	Caution de Fonds Europ. Invest.

Emprunt du	:	15/04/2022
Montant initial de cette garantie	:	150 000
Montant restant dû en capital	:	221 373
Date de fin d'échéance de la garantie	:	15/04/2027
Nature de la sureté réelle	:	nantissement de compte à terme

Emprunt du	:	19/04/2022
Montant initial de cette garantie	:	750 000
Montant restant dû en capital	:	541 292
Date de fin d'échéance de la garantie	:	25/03/2027
Nature de la sureté réelle	:	Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du	:	30/09/2019
Montant initial de cette garantie	:	5 000
Montant restant dû en capital	:	70 000
Date de fin d'échéance de la garantie	:	30/06/2016
Nature de la sureté réelle	:	Gages espèces (ex-E-WI)

Emprunt du	:	29/03/2019
Montant initial de cette garantie	:	75 000
Montant restant dû en capital	:	16 999
Date de fin d'échéance de la garantie	:	29/03/2024 + 6 mois report Covid
Nature de la sureté réelle	:	Nantissement de fonds de commerce (ex E-WI)

Emprunt du	:	31/01/2023
Montant initial de cette garantie	:	700 000
Montant restant dû en capital	:	635 450
Date de fin d'échéance de la garantie	:	06/02/2028
Nature de la sureté réelle	:	Nantissement de fonds de commerce

Emprunt du	:	30/03/2023
Montant initial de cette garantie	:	900 000
Montant restant dû en capital	:	692 614
Date de fin d'échéance de la garantie	:	05/03/2028
Nature de la sureté réelle	:	Nantissement de fonds de commerce

Emprunt du	:	03/01/2023
Montant initial de cette garantie	:	700 000
Montant restant dû en capital	:	639 920
Date de fin d'échéance de la garantie	:	31/01/2029
Nature de la sureté réelle	:	Nantissement de fonds de commerce

Engagement lié à l'emprunt obligataire

En cas de remboursement total du solde de l'emprunt obligataire à son terme, la prime de non conversion due serait de 829 K€ dont 294 K€ provisionnés dans les comptes de l'exercice clôturant au 31/08/2023

Note 27 – Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 40 029 euros.

Note 28 – Evénements postérieurs à la clôture

Le 11 octobre 2023, la société OSMOZIS a fait l'acquisition de 100 % des actions de la société Camping Connect pour 2,2 M€.

La société Camping Connect est située au Royaume-Uni et opère ses activités à partir de son siège social à Swansea

Camping Connect est une entreprise spécialisée dans la fourniture de services WiFi, rentable et possédant une base de clients offrant de fortes synergies commerciales avec Osmozis.